



LES CARNETS

AGRICULTURE

AGRICULTURE



“**Libérons les agriculteurs des charges et des contraintes absurdes : Il est temps de retrouver l’ambition d’une France première puissance agricole d’Europe.**”

Ce qui est bon pour l'agriculture est bon pour la France. Dans une époque qui oppose systématiquement production et protection, modernité et tradition, économie et écologie, cette affirmation rappelle une vérité fondamentale : l'agriculture est une condition de notre indépendance et de notre puissance, en plus d'être la mémoire vivante de nos paysages. Elle incarne notre rapport au temps long, à la transmission, à ce qui nous dépasse et nous survit. Un pays qui renonce à nourrir son peuple est un pays qui a déjà accepté sa vassalisation.

L'agriculture est le ciment de nos terroirs et la matrice de notre identité. Dans un monde qui se fragmente, où les chaînes d'approvisionnement se tendent, où la démographie explose, maîtriser sa production alimentaire redevient un attribut de la puissance. La France a ses agriculteurs, sa géographie, son histoire et ses chercheurs. Elle a tous les atouts pour transformer cette nouvelle donne en opportunité historique.

Il est temps de retrouver l'ambition d'une France première puissance agricole d'Europe.

Le grand paradoxe français

Comment le grenier de l'Europe peut-il regarder sans réagir la destruction programmée de son agriculture ? Les chiffres dessinent un désastre : en trente ans, le revenu net agricole a fondu de 40%. Un agriculteur sur quatre vit sous le seuil de pauvreté. Nous sommes

passés de 2,5 millions d'agriculteurs en 1955 à environ 400 000 aujourd'hui. Chaque jour, un agriculteur met fin à ses jours.

Nous importons désormais 20% de notre alimentation, produite sans aucune de nos contraintes environnementales.

Cette situation résulte d'un système d'une hypocrisie absolue. Nous surtransposons systématiquement les directives européennes - zones de non-traitement de 5 mètres en Allemagne, 10 à 20 mètres en France. Un éleveur français doit respecter 13 textes réglementaires pour construire un poulailler quand son concurrent polonais n'en a que 3. Puis nous signons des accords dits de libre-échange avec des pays qui ne respectent aucune de nos exigences.

Ce deux-poids-deux-mesures est devenu un mode de gouvernement. L'État demande à nos agriculteurs toujours plus de normes, de dossiers, de restrictions, et leur répond en cas de crise par des prêts bancaires ou des rustines budgétaires. En 2021, face aux gels historiques, le ministre proposait aux exploitants sinistrés... de souscrire un nouveau prêt garanti par l'État, alors qu'ils remboursaient encore ceux du Covid. On appelle cela de la résignation bureaucratique, pas une stratégie agricole.

Les vrais défis occultés

Derrière ce désastre organisé, trois défis majeurs détermineront notre avenir agricole.

Le défi générationnel : La moitié des agriculteurs partiront à la retraite dans les sept ans à venir. Pour trois départs, une seule installation. Les jeunes fuient une profession où l'on travaille 60 heures hebdomadaires pour un revenu inférieur au SMIC, où l'installation coûte 200 000 euros minimum, où l'on est stigmatisé comme pollueur. Il faut se fixer un cap clair de 10 000 installations par an avec un accompagnement technique, humain, bancaire, et un guichet unique pour simplifier les démarches.

Le défi technologique : Seulement 18% des exploitations françaises utilisent l'intelligence artificielle, contre 92% des élevages porcins danois. Les nouvelles techniques génomiques (NBT) permettraient de créer des variétés résistantes nécessitant moins d'intrants, mais le principe de précaution s'est mué en principe de paralysie.

Le défi de la valeur : Nous excellons dans la production mais échouons à capter la valeur ajoutée. Nous exportons du blé à 200€ la tonne et importons des pâtes italiennes à 2000€. Notre balance commerciale du bois est déficitaire de 7 milliards : nous exportons des grumes pour les racheter transformées. À force de ne pas sécuriser les revenus agricoles, nous avons laissé les aléas climatiques ou économiques faire vaciller les exploitations les plus performantes. Pourtant, d'autres pays comme l'Australie ont su mettre en place une fiscalité adaptée à la volatilité agricole.

Face à ce constat, les rustines ne suffiront pas. Il faut une refondation complète articulée autour de six principes structurants.

Premier principe : remettre la production au cœur. L'agriculture a une fonction nourricière première qu'aucune idéologie ne doit faire oublier. Cela implique de réorienter la PAC, qui doit récompenser la production, pas la mise en jachère. Autorisons sans délai les NBT - nos voisins les utilisent déjà, nos agriculteurs les réclament. Seul le dogmatisme s'y oppose, préférant les pesticides d'aujourd'hui aux solutions de demain. Libérons l'INRAE pour qu'elle travaille pour nos agriculteurs, pas contre eux. Le principe de précaution doit être supprimé de la constitution et remplacé par un principe de responsabilité. C'est pourquoi nous souhaitons sa suppression de la constitution.

Deuxième principe : restaurer la compétitivité. Un maraîcher français paie 45% de charges sociales contre 15% en Espagne. Solution : transférer les charges non contributives vers la valeur ajoutée. Créons un compte épargne aléas climatiques, plafonné à une année de chiffre d'affaires, défiscalisé à l'entrée comme à la sortie.

Troisième principe : garantir la souveraineté sur les intrants. Nous importons 100% de nos engrais potassiques, 70% des azotés. Cette dépendance nous fragilise : quand la Russie envahit l'Ukraine, nos agriculteurs subissent l'explosion des prix. Pour produire 5 millions de tonnes d'engrais azotés décarbonés (3 pour nous, 2 pour l'export), il faudrait 30 à 45 TWh d'électricité - 6 à 9% de notre production nationale. C'est réalisable : notre consommation a baissé de 60 TWh depuis 2005. Avec notre nucléaire et les surplus renouvelables, si les charges et les impôts ne sont pas confiscatoires, une filière française pourra émerger.

Et cela vaut aussi pour l'eau. Alors que le changement climatique accroît l'irrégularité des précipitations, il est impératif de permettre aux agriculteurs de stocker l'eau quand elle tombe pour l'utiliser quand elle manque. Laisser l'eau s'évaporer ou filer à la mer au nom d'un dogme écologiste est un non-sens. En refusant systématiquement la création de retenues d'eau, on sacrifie notre capacité à produire sur place, au profit d'importations lointaines à l'empreinte carbone bien plus lourde. La gestion durable de l'eau doit s'appuyer sur la science, pas sur l'idéologie.

Quatrième principe : reconquérir la valeur ajoutée.

La France ne peut rester l'usine à matières premières de l'Europe. Reconstruisons un maillage d'unités de transformation territoriales - conserveries, meuneries, laiteries. Développons les protéines végétales, la transformation du bois, la chimie verte.

Cinquième principe : libérer par la simplification. L'agriculteur français passe 9 heures hebdomadaires en paperasse. Simplification radicale : un interlocuteur unique par exploitation, dématérialisation totale, suppression des déclarations redondantes. 31 300 fonctionnaires au ministère pour 390 000 exploitations - redéployons vers l'accompagnement, pas le contrôle.

Sixième principe : faire de l'agriculture une arme géopolitique. La Russie a fait du blé un instrument diplomatique, produisant 30 millions de tonnes supplémentaires depuis 2014. Bâtissons une diplomatie agricole offensive entre l'Afrique et l'Europe en appliquant, si besoin, des clauses de sauvegarde unilatérales.

L'urgence d'une mobilisation nationale

Ces six principes dessinent une vision : celle d'une France qui assume sa vocation agricole comme levier de puissance. Cette vision exige une mobilisation nationale car le défi agricole est stratégique.

Les agriculteurs ne demandent pas la charité mais la liberté d'entreprendre et la reconnaissance. Ils sont entrepreneurs du vivant, ingénieurs de la nature, artisans de notre indépendance. La transition écologique se fera avec eux, pas contre eux.

Le temps presse. En 2024, la production a chuté de 7,5%, les exportations de céréales de 20,4%. Mais nous avons plus d'atouts que nos voisins : diversité des terroirs, excellence des productions, puissance de la recherche, passion des agriculteurs.

Ce qui nous manque, c'est le courage politique de rompre avec trente ans de renoncements. De porter l'agriculture non comme un combat d'arrière-garde mais comme un projet innovant. L'agriculture française attend qu'on la libère. Ce combat est celui de tous les Français qui refusent la vassalisation alimentaire.

David Lisnard

Président de Nouvelle Énergie

Agriculture française : déclin silencieux d'un pilier national.

En quelques décennies, la France a vu son modèle agricole s'effondrer silencieusement. Revenus en chute libre, vague de suicides, dépendance accrue aux importations, désertification rurale : tous les indicateurs témoignent d'un système à bout de souffle. Jadis fer de lance de l'agriculture mondiale, la France recule dans les classements, perd ses agriculteurs et sa souveraineté alimentaire. Ce constat chiffré met en lumière une réalité que beaucoup préfèrent ignorer : celle d'un monde paysan au bord du précipice, alors même qu'il est la clé de notre résilience collective.



-40%

**Baisse du revenu
net agricole en
trente ans.**

Aujourd'hui, un agriculteur
sur quatre vit sous le seuil de
pauvreté



400K

**Agriculteurs en
France aujourd'hui,
contre 2,5 millions en
1955.**

La moitié des exploitants
actuels a plus de 55 ans : pour
trois départs, une seule
installation



1

suicide par jour

Le monde agricole est la profession la plus touchée par le suicide, avec un excès de risque de +77 % chez les exploitants



-7,5%

Baisse de la production agricole en 2024, à 89,3 milliards € hors subventions.

Le solde commercial agricole se réduit : 10,4 Mds en 2022 → 4,9 Mds en 2024



60%

des fruits, 40 % des légumes, 50 % de la viande blanche consommés en France sont importés.

Nous importons désormais 20 % de notre alimentation, souvent produite avec des normes interdites chez nous



-20,5%

Chute des exportations de céréales en 2024, avec une récolte catastrophique.

La France, jadis « grenier de l'Europe », perd sa place et voit l'Algérie se tourner vers la Russie.



9^h

Temps hebdomadaire qu'un agriculteur consacre à la paperasse,

soit près de 15 % de son temps de travail



5^e

La France est passée de 2^e puissance agricole mondiale en 2007 à la 5^e aujourd'hui

Sa part de marché mondiale a été divisée par deux : 11 % en 2007 → 5 % en 2024



100%

des engrais potassiques et 70 % des engrais azotés sont importés.



63

*milliards €
d'importations
alimentaires en 2024,*

plus du double qu'en 2000.



1/2

*La moitié des
agriculteurs partiront à
la retraite d'ici sept ans.*

Pour 3 départs, seule 1 installation :
risque d'effondrement du tissu
agricole.



140

*La France interdit plus de 140
substances phytosanitaires
autorisées ailleurs en Europe.*

OBJECTIF 1 :

REPLACER LA PRODUCTION AGRICOLE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Réorienter la PAC vers le soutien à la production et à l'investissement, revenir à une logique de développement durable basée sur des contrats d'objectifs partagés avec la liberté de mettre en place les solutions les mieux adaptées à la diversité des territoires, des productions et des savoir-faire, garantissant que les modalités restent au service des objectifs et non l'inverse.
- Autoriser sans délai les NBT (nouvelles techniques de sélection végétale), et promouvoir les biotechnologies utiles.
- Libérer l'INRAE et les instituts techniques, en les recentrant sur la recherche appliquée au service des agriculteurs.
- Supprimer le principe de précaution de la Constitution pour établir un principe de responsabilité.
- Permettre l'innovation et l'expérimentation au sein des AOC (Appellations d'Origine Contrôlée) afin de s'adapter aux changements climatiques et de réduire les produits phytosanitaires. Libérer notamment l'usage des cépages résistants en viticulture.

OBJECTIF 2 :

SÉCURISER LES INTRANTS, L'ACCÈS À L'EAU ET AUX RESSOURCES STRATÉGIQUES

- Rendre possible une filière française d'engrais azotés décarbonés, alimentée par notre électricité nucléaire et renouvelable ; promouvoir et développer l'élevage, producteur de protéines et gisement précieux d'engrais organiques ;
- Réformer et simplifier la loi sur l'eau pour permettre le stockage hivernal et l'irrigation estivale.
- Optimiser le gisement organique : simplifier et valoriser l'usage des lisiers et fumiers, richesses agronomiques naturelles trop souvent entravées par des obligations excessives. Rapprocher l'agriculture de ses cycles biologiques.
- Garantir la souveraineté sur les semences, l'énergie, l'eau et les fertilisants.

OBJECTIF 3 :

RESTAURER LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES

- Supprimer les impôts de production agricoles ; Transférer les charges fiscales et sociales non contributives vers l'assiette de la valeur ajoutée ; Libérer l'amortissement comptable Agricole pour tenir compte des variations de production ;
- Créer un statut unique d'entreprise rurale agricole intégrée permettant d'accueillir toutes les activités (production, transformation, vente, énergie, foncier, forêt, immobilier, tourisme ...) et leur développement ;
- Mettre en place un compte épargne aléas climatiques et économiques, dans chaque exploitation mobilisable en cas de crise, forme d'assurance par capitalisation ;

OBJECTIF 4 :

RECONQUÉRIR LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE SUR LE SOL FRANÇAIS

- Développer un maillage territorial d'industries de première et deuxième transformation (meuneries, conserveries, laiteries, scieries, ...).
- Faciliter les filières d'avenir : protéines végétales, bois, chimie verte.
- Valoriser les services écosystémiques : permettre aux agriculteurs et aux forestiers de vendre le carbone économisé, substitué ou stocké (gestion durable, agriculture de conservation des sols, solutions bas carbone etc.)
- Récompenser le stockage plutôt que taxer l'intrant : accélérer le programme « 4 pour 1000 » et l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS). Rémunérer le carbone capté et stocké par les sols agricoles plutôt que de sanctionner l'usage des engrais.

OBJECTIF 5 :

LIBÉRER LES AGRICULTEURS PAR LA SIMPLIFICATION

- Supprimer des formulaires inutiles, et les déclarations redondantes. simplifier les dossiers PAC, permettre en place une communication fluide entre les professionnels et les administrations ;
- Inversion de la charge de la preuve : la confiance redevient le principe, l'obligation administrative l'exception.
- Décentraliser le pouvoir réglementaire vers les préfets, chefs des administrations, et les collectivités locales, pour disposer de réglementations adaptés aux enjeux et spécificités locales (géologie, terroirs, urbanisme, économie, emploi) ;
- Supprimer les surtranspositions françaises des normes européennes.

OBJECTIF 6 :

FAIRE DE L'AGRICULTURE UN LEVIER GÉOPOLITIQUE ET STRATÉGIQUE

- Instaurer la réciprocité des normes dans les accords commerciaux.
- Appliquer unilatéralement des clauses de sauvegarde si nécessaire.
- Relancer une diplomatie agricole offensive, fondée sur des transferts de technologie et des accords mutuellement bénéfiques.
- Jeter les bases d' un processus d'harmonisation des règles fiscales et sociales agricoles en Europe ;
- Affirmer une préférence communautaire assumée en matière agricole et alimentaire.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE NOUVELLE ÉNERGIE

SCANNEZ-MOI



**VOUS ÊTES D'ACCORD ?
REJOIGNEZ-NOUS**

ADHÉRER



FAIRE UN DON





www.unenouvelleenergie.fr